

Accompagnement par la formation du renouvellement des compétences dans l'offre de conseil : l'exemple du conseil en agronomie pour « les systèmes de culture intégrés ».

C. Auricoste¹, C. Bordeaux², O. Guerin³, F. Haberstock⁴, F. Mathey⁵, S. Minette⁶

1 UMR Agir, Inra Chemin de borderouge, 31320 Castanet ; auricos@toulouse.inra.fr

2 Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire ;

3 Chambre Départementale d'Agriculture de Charente- Maritime ;

4 Chambre Départementale d'Agriculture de Charente- Maritime ;

5 MAP-DGER Système national d'appui à l'enseignement agricole-CEZ de Rambouillet ;

6 Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes ;



Colloque SFER "Conseil en agriculture : acteurs, marchés, mutations "

14 et 15 octobre 2010 – AgroSup Dijon, 26 boulevard Docteur Petitjean 21079 DIJON
France

Résumé

Cette communication vise à apporter un éclairage sur une formation d'une semaine proposée aux conseillers agricoles et destinée à accompagner l'évolution du conseil en agronomie. Nous montrerons comment cette formation a évolué au cours de ces dernières années et a mobilisé des modalités pédagogiques qui permettent aux conseillers stagiaires d'être en situation d'apprentissage sur la question du changement de posture que réclame le conseil en systèmes de culture intégrés. Ces modalités pédagogiques s'appuient en particulier sur :

- l'expérience de l'apprentissage au sein d'un collectif
- un atelier de co-conception de systèmes de culture innovants
- la mobilisation de l'expérience de deux conseillers et de leurs pratiques auprès de groupes d'agriculteurs pour construire le parcours pédagogique.

Mots clefs : systèmes de culture innovants, formation continue, conseillers agricoles, co-construction, dynamique collective, expérience.

La communication que nous présentons ici s'inscrit dans les réflexions menées par un groupe d'acteurs du Développement Agricole (Chambres d'Agricultures), de la Formation (MAP-DGER), et de la Recherche (Inra), financés dans le cadre du RMT⁷ Systèmes de Culture Innovants, et participant à des « projets de développement agricole et rural d'innovation » de type CASDAR. Les dynamiques initiées dans ces réseaux ont permis le repérage des avancées à la fois thématiques et méthodologiques sur les systèmes de culture intégrés, mais aussi des réflexions sur l'accompagnement des agriculteurs.

Nous souhaitons ici apporter un éclairage sur des formations accompagnant les conseillers dans l'évolution de leurs compétences et leurs métiers, en particulier une formation, organisée par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime à La Rochelle renouvelée chaque année depuis 15 ans. Nous chercherons à préciser les caractéristiques de cette formation en lien avec la nature des évolutions du contexte, et les modalités pédagogiques choisies, plus propices à l'apprentissage du changement que requiert aujourd'hui ce nouveau type de conseil.

Dans le cadre des nouvelles politiques publiques qui touchent l'agriculture, en particulier la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018, la question de la nature du conseil agronomique interroge la construction et la mise en œuvre d'une offre de formation adaptée aux besoins des conseillers pour accompagner ces changements. La demande sociale et réglementaire qui pousse les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques n'est pas sans incidence sur le travail du conseiller et les compétences que celui-ci doit développer. Le conseiller doit désormais apporter un conseil aux agriculteurs sur la conduite de systèmes de culture plus économes en intrants, alors qu'à ce jour les connaissances scientifiques, techniques et pratiques relatives à ces systèmes ne sont pas toujours stabilisées. Si cette instabilité n'est pas nouvelle dans beaucoup de domaines où s'exerce le conseil, elle est particulièrement prégnante ici et renvoie aujourd'hui à une interrogation sur les formes d'accompagnement que doivent mettre en place les conseillers. Cité par Desjeux et al (2009), Roling et Jong (1998) insistent sur la « notion de co-construction du conseil naissant dans le cadre d'interactions entre le conseiller et l'agriculteur », mais cela interroge les modèles de formation initiale ou continue pour préparer à ces métiers. Le conseil en agronomie doit aujourd'hui prendre en compte et organiser la conception de systèmes de culture comme un projet collectif qui associe la complémentarité entre les connaissances des agriculteurs, des chercheurs et des conseillers. (Meynard, 2008). Le rôle du conseiller évolue comme en témoigne Mischler et al (2008) : « Il est invité à être plus facilitateur que conseiller, plus créateur d'interface entre chercheur et agriculteur que

⁷ Réseaux Mixtes Technologiques, créés par la loi d'orientation agricole (2006), pour mettre en synergie les acteurs de du développement, de la recherche et de la formation

conseiller, plus catalyseur d'interactions que pédagogue ». Comment alors la formation initiale et continue prépare-t-elle à ces nouvelles compétences nécessaires aux conseillers agricoles pour accompagner le développement de systèmes de culture innovants et durables ? Nous proposons ici de présenter et analyser une formation continue d'une semaine qui dans son évolution a permis de prendre en compte les nouveaux enjeux du conseil en agronomie et élabore de nouvelles modalités pédagogiques.

Dans une première partie nous présenterons la formation de La Rochelle, son contenu, et le public qu'elle a touché jusqu'en 2008.

Dans une deuxième partie, nous analyserons les transformations de la formation ces deux dernières années, en observant comment les concepteurs, eux même conseillers agricoles, s'appuient sur leurs pratiques de terrain pour proposer de nouvelles formes d'apprentissage et mettre en place une situation de formation permettant de mieux accompagner le changement.

Enfin, nous montrerons que ces nouvelles modalités pédagogiques mises en œuvre renvoient à la mobilisation de l'interactivité du groupe comme une des principales façons « d'apprendre à faire » pour accompagner le changement.

1) Formation au conseil en « Systèmes de culture intégrés », l'exemple de la formation historique de La Rochelle

1.1 Le conseil en « systèmes de culture intégrés »

L'objectif du développement des SCi est de promouvoir une agriculture plus durable. Dans leurs activités de conseil, les structures de développement se basent sur une approche globale du système de culture, s'appuyant sur une logique de prévention des risques d'accident de culture par l'emploi de méthodes agronomiques de régulation et de gestion des adventices, des maladies et des ravageurs des cultures. Il s'agit alors de limiter l'utilisation et le transfert des intrants vers le milieu (eau, sol, air). En conséquence, l'agriculteur doit adopter un nouveau mode de raisonnement qui intègre l'ensemble de ses parcelles (assolement), le temps (rotations) et l'espace (biodiversité). Dans cette approche globale du système, il n'est plus question pour le conseiller de transmettre des solutions techniques aux agriculteurs, telles des recettes agronomiques ; il s'agit, et là est la principale évolution de leur métier, de co-construire avec les agriculteurs les solutions techniques qui vont être susceptibles de répondre à leurs objectifs et stratégies dans le cadre de leur contexte propre.

Co construire des systèmes de culture innovants entre agriculteurs et conseillers, c'est

- analyser les systèmes actuels, en définir les avantages et les inconvénients, en comprendre les règles de décisions.

- définir de nouveaux systèmes de culture, et des itinéraires techniques permettant de diminuer les inconvénients des systèmes précédents et limitant l'utilisation et le transfert des intrants,

-impliquer le conseiller dans le partage des risques avec ajustements, remédiations et conseils dans la durée.

Ce travail de co-construction avec les agriculteurs nécessite un changement de posture dans le conseil puisque dans le dialogue avec l'agriculteur, le conseiller ne peut plus s'appuyer sur la connaissance théorique ou technique, qui permet de légitimer sa place. (Cerf et al , 2009). L'autre caractéristique forte concerne la place et le rôle du groupe dans la co-conception ; alors même que l'ADAR⁸ soulignait en 2005 dans un document du comité d'évaluation sur le conseil agricole que « l'animation des groupes est un mode de conseil de moins en moins présent dans les chambres », le conseil en SdCi se pratique désormais principalement auprès de groupes d'agriculteurs. La question se pose de savoir comment la formation initiale

⁸ Association pour le développement agricole et rural

prépare à cette activité, ou dans notre étude, comment la formation continue accompagne les conseillers déjà en exercice.

1.2 L'exemple de la formation de La Rochelle

Nous avons choisi de nous intéresser à la conception et l'évolution d'une formation préparant au conseil en systèmes de culture intégrés.

Nous présenterons la formation telle qu'elle s'est déroulée jusqu'en 2008. Notre description s'appuie sur l'étude des documents de présentation de cette formation, et sur l'analyse des entretiens que nous avons menés auprès des concepteurs et des intervenants, et auprès des stagiaires de 2008, six mois après leur participation à la formation.

Le service de formation (CRPO) des Chambres d'Agriculture (maintenant réSolia) propose dans son catalogue depuis 15 ans à La Rochelle une formation sur les systèmes de culture intégrés en phase avec les mesures récentes contenues dans le plan Ecophyto 2018. Cette formation, accompagnée depuis le départ par un ingénieur d'Arvalis, Philippe Viaux, est reconduite chaque année avec des réajustements qui tiennent compte de l'évolution des outils et des démarches de construction de systèmes de culture testés par des groupes d'agriculteurs avec leurs conseillers. Centrée volontairement sur les grandes cultures céréalières, avec une double approche théorique et technique, cette formation d'initiation et de sensibilisation aux systèmes de culture intégrés est destinée en priorité à un public de conseillers agricoles, même si elle a pu concerner à son début un public plus large d'acteurs du monde agricole. Inscrite dans le catalogue annuel de formations proposées par les chambres d'agriculture, elle doit surmonter la difficulté de répondre aux attentes et aux besoins d'un public mal identifié à l'avance.

Depuis 15 ans ce sont plus de 150 personnes, principalement d'origine de l'Ouest et du Nord Ouest de la France qui sont venus suivre cette formation, en majorité des conseillers agricoles, même si au cours des deux premières années, les agents de coopératives étaient nombreux.

Au départ, les conseillers sont venus en formation de leur propre initiative par convictions personnelles, voir pour une simple information. Depuis deux ou trois ans, en lien avec le Grenelle de l'environnement, et le plan Ecophyto 2018, les conseillers se questionnent et sont interrogés dans leurs pratiques. Les employeurs sont aujourd'hui aussi très intéressés pour faire suivre cette formation à leurs agents. Certains départements sont même aujourd'hui demandeurs pour que cette formation soit reproduite au sein de leur structure, à destination de l'ensemble du personnel, pour aller vers un niveau de connaissance et de réflexion commune des agents au sein d'un même service.

1.3 Contenu et modalités pédagogiques jusqu'en 2008 de la formation

Au départ, en 1995, cette formation a été initiée par quelques personnes s'intéressant à la relation entre biodiversité et agriculture. Très minoritaires à l'époque dans le développement agricole, ces précurseurs sont devenus des piliers de la formation. Cette entrée par la biodiversité reste aujourd'hui l'entrée privilégiée.

1.3.1 Contenu de la formation

Durant les premières années, la formation a abordé la lutte intégrée en système céréalier, et apporté des connaissances théoriques. Ce n'est qu'à partir des années 2002 que l'intitulé de la formation a considéré de façon centrale la question de la « conduite et la gestion intégrée des itinéraires culturaux en systèmes céréaliers ».

Globalement depuis 15 ans, la formation a toujours été structurée de la même manière : une introduction sur les enjeux des systèmes intégrés en lien avec la question de la biodiversité ; une partie de témoignages des conseillers de la Chambre d'Agriculture 17 consacrée à l'importance de l'engagement professionnel et aux actions des chambres ; une partie

consacrée à des éléments plus techniques sur les domaines spécifiques. Les deux thèmes les plus anciens sont la sélection variétale à travers l'exemple des blés rustiques, et la gestion des adventices par des techniques alternatives de désherbage. Depuis peu, une troisième thématique technique est proposée et concerne les auxiliaires de culture et la biodiversité fonctionnelle. Pour illustrer ces connaissances théoriques, la formation s'appuyait sur des témoignages d'agriculteurs. Cette formation a eu pour intention initiale prioritaire la sensibilisation des conseillers, sur une question qui n'était pas encore au cœur des préoccupations, ni des exigences réglementaires. La formation était donc conçue depuis son origine pour l'apport d'éléments théoriques et techniques, sans vocation d'apports méthodologiques.

La formation est proposée dans un catalogue annuel (aujourd'hui national) ; de ce fait la formation recrute ses stagiaires à partir d'une fiche sommaire de présentation du contenu ; les stagiaires peuvent être « novices » ou « expérimentés ». Jusqu'en 2008, leurs besoins spécifiques n'étaient pas pris en compte dans la construction de la formation.

1.3.2 Analyse des modalités pédagogiques jusqu'en 2008

Le passage à des systèmes de culture intégrés entraîne une prise de risque importante pour le conseiller (conseils délicats) et pour l'agriculteur (suppression des pratiques sécuritaires en termes de protection phytosanitaires et fertilisation). Pour rendre compte de cette réalité, les concepteurs de la formation se sont appuyés jusqu'en 2008 sur des témoignages (conseillers agricoles ou agriculteurs). Ces témoignages, parfois en binôme sur le terrain avaient vocation à expliciter le changement de posture du conseiller et l'importance du dialogue qui s'instaure entre conseiller et agriculteurs dans la gestion de cette prise de risque partagée. Les enquêtes et l'analyse que nous avons menées montrent que ces témoignages sont mal compris par les stagiaires (en termes d'objectifs), et qu'ils ne sont pas toujours associés à des apprentissages. En effet le témoignage en tant que tel est reçu différemment en fonction de l'expérience du stagiaire. Le novice ne peut appréhender complètement les innovations présentées, et difficilement envisager dans une réflexion individuelle la possibilité de transposer ces innovations dans son propre contexte. Par ailleurs, la spécificité d'un nouveau type de relation qui s'établit entre le conseiller et l'agriculteur ne peut être repérée par le conseiller qui n'a pas d'expérience. Le choix des moyens pédagogiques à mettre en œuvre apparaît déterminant pour développer chez les stagiaires la capacité de s'approprier des apports méthodologiques et une nouvelle forme de raisonnement pour être en capacité de les réutiliser dans un autre contexte différent de la formation.

De la même manière les apports techniques nécessitent de resituer ces apports dans une approche systémique en particulier au travers de mise en situation.

L'analyse en ingénierie de formation que nous avons menée a permis de mettre en évidence le besoin d'une animation transversale et de la mobilisation de l'expérience de chacun : à la fois pour réduire la difficulté de construire une formation qui s'adresse à un public hétérogène (novices ou experts sur la question des systèmes de culture intégrés), mais aussi pour permettre aux stagiaires de repérer les nouveaux enjeux qui se jouent dans ce type de conseil : l'animateur s'assure de faire remonter les attentes et les questions de chacun, de créer un lien, un fil conducteur entre des apports génériques et le contexte propre des stagiaires à la transposition en utilisant l'énergie du collectif pour faire apparaître des réflexions communes sur des aspects techniques et méthodologiques. Cette mobilisation du collectif permet de faire avancer chaque stagiaire : acquisition des principes de base pour les novices, approfondissement et mise en situation pour les conseillers déjà expérimentés. Dans ce sens il nous est apparu important de distinguer dans la formation le rôle de l'intervenant-expert (qui apporte du contenu) à celui de l'animateur-formateur qui favorise l'appropriation par chacun.

1.3.3 Les stagiaires de la formation de 2008

Les entretiens auprès des 12 stagiaires de 2008 a permis de montrer que ceux-ci ont suivi la formation, soit à la demande des agriculteurs de leurs régions, de leur organisme, ou de leur propre initiative. Dans ce cas, ils avaient plusieurs types d'attentes : soit acquérir un bagage théorique sur les grands principes des SdCi, ou sur l'approche systémique, soit ils avaient des attentes techniques pointues, ou des attentes méthodologiques (conception, évaluation de SdCi, animation de groupe). L'ensemble des stagiaires a manifesté leur intérêt pour avoir des résultats chiffrés, des éléments théoriques et techniques, touchant à l'agronomie comme à l'économie et à l'environnement leur permettant de développer un argumentaire et des recommandations visant la réduction d'intrants. Ils ont aussi exprimé leur besoin d'avoir des méthodes d'approche globale des systèmes, des moyens de transposition des techniques utilisées et des méthodes quel que soit le contexte et le système de production.

En 2008, le départ à la retraite d'un des principaux concepteurs, au moment même où la question du changement de pratiques des agriculteurs devient un enjeu fort, entraîne l'équipe de la Chambre d'agriculture à proposer de nouvelles formes pédagogiques pour aider les conseillers à accompagner le changement.

2) Evolution de la formation, 2009/2010 : un tournant décisif, la mobilisation d'une pédagogie centrée sur l'apprentissage collectif

La réflexion des concepteurs pour faire évoluer la formation s'est appuyée sur leur propre pratique de conseiller illustrée par leur expérience d'accompagnement auprès de groupes d'agriculteurs. C'est cette dimension qui nous semble déterminante dans les choix pédagogiques qui ont été opérés.

Le nouveau parcours, et les choix pédagogiques qui ont été retenus s'appuient sur l'expérience de Olivier Guérin et de Sébastien Minette : à partir de leur expérience dans le cadre du premier projet ADAR (2004/2006) « systèmes de culture innovants », de sa déclinaison en Poitou-Charentes (8 formations auprès de groupes d'agriculteurs) et d'une expérience avec des conseillers agricoles de Poitou-Charentes (Ecophyto R&D en 2008), ils proposent de reprendre cette démarche dans la formation de La Rochelle sous forme de travaux pratiques. La construction des formations-action, « co-conception de système de culture » à destination de groupes d'agriculteurs a pour objectif d'amener les agriculteurs à réfléchir sur leurs systèmes actuels et à construire collectivement des systèmes de cultures (rotation, itinéraires techniques) limitant au maximum l'utilisation d'intrants, et les transferts de polluants vers l'eau.. Ce sont désormais deux objectifs qui vont être privilégiés dans la nouvelle maquette de formation, à savoir la réflexion et la construction collective de nouveaux systèmes, en s'appuyant sur l'expression de Pierre Pastré : « apprendre à faire, c'est apprendre par et dans l'activité ».

Comme le signale Claude Dubar (2004), les stagiaires de la formation professionnelle sont rarement consultés sur leurs besoins de formation : l'analyse des besoins des stagiaires « n'est souvent au mieux qu'un processus pédagogique de formulation d'objectifs de formation, à partir d'exigences liées à l'organisation... ». C. Dubar souligne que toute motivation à se former s'inscrit dans un double mouvement d'anticipation de résultats professionnels immédiats, et d'effets culturels à plus long terme. Aujourd'hui la formation de La Rochelle s'appuie sur l'expérience des conseillers agricoles de Poitou-Charentes avec les agriculteurs, mais aussi sur une plus grande prise en compte des besoins des stagiaires.

2.1 La nouvelle maquette de formation : l'introduction de l'atelier de co-conception

La formation a pour objectif d'apporter les principes de base de l'agriculture intégré à l'échelle du système de culture et des itinéraires techniques : raisonnement des interventions à

la rotation, mises en œuvre des pratiques agronomiques préventives et limitant le recours aux intrants. Plus particulièrement la lutte contre les adventices, la sélection végétale (réseau « blés rustiques ») et les auxiliaires des cultures font l'objet d'une présentation approfondie. Ces connaissances théoriques sont remobilisées, valorisées et ainsi mieux assimilées par les stagiaires lors de l'atelier de co-conception collective proposée par Olivier Guerin et Sébastien Minette. La session de formation se termine par une étude de cas : la visite chez un agriculteur ayant mis en œuvre tout ou partie des principes des systèmes de culture intégrés.

2.2 Comment l'introduction de cet atelier modifie la formation

La conception de l'accompagnement en SdCi consiste à apporter des éléments d'aide à la décision, sans apports de solutions toutes faites: ce n'est pas un accompagnement technique, mais plutôt une interaction, une dynamique. Accompagner en SdCi c'est pour un conseiller savoir identifier des thématiques intéressantes et faire venir des experts ; c'est aussi savoir mettre en place des dispositifs qui vont permettre de répondre aux questions posées ; diffuser des informations.

Partant du constat que l'hétérogénéité du groupe (entre novices et experts) peut être une richesse à valoriser, et que le groupe est lui même en capacité de produire des connaissances, l'introduction de l'atelier de co-conception s'appuie sur:

-une meilleure connaissance des stagiaires par un travail en amont de la formation (qui sont les stagiaires, leurs localisations, les systèmes de production qu'ils ont en charge d'accompagner ?). Cela permet aux deux intervenants de construire l'atelier sur la base de systèmes de culture qui ne sont pas trop éloignés des situations que les stagiaires peuvent rencontrer. Les stagiaires se sentent ainsi concernés et les systèmes conçus pourront aussi être valorisés plus rapidement.

- la mobilisation du groupe comme vecteur de l'apprentissage : Olivier Guérin et Sébastien Minette transposent leurs pratiques de travail avec des groupes d'agriculteurs dans le cadre de projets de formation de conseillers.

-l'idée que les stagiaires pourront reproduire ce type d'atelier dans leurs départements avec des agriculteurs et qu'ils seront plus à même de réaliser cette conception collective en l'ayant mis eux-mêmes en pratique.

L'atelier de co-construction est conçu en quatre étapes, mises en discussion dans le groupe:

-Bilan du système de culture actuel – analyse critique

Le bilan du système actuel a pour objectif de définir les avantages à conserver et les inconvénients à supprimer, en particulier à travers l'identification et la hiérarchisation des principaux bio-agresseurs. Une analyse des cultures possibles dans le contexte pédo-climatique est aussi réalisée.

-Définition d'un système de culture « innovant »

La co-conception est envisagée de manière progressive en partant du plus simple (définition d'une rotation) au plus précis (définition des itinéraires techniques de chaque culture). Pour concevoir le système, il est demandé aux conseillers, dans un premier temps, de s'affranchir des contraintes économiques (vente des récoltes) et de se placer dans un cadre où les pesticides sont interdits et où les leviers agronomiques (diversité des cultures, rotations, dates de semis, travail du sol, ...) constituent le seul moyen de gérer les bio-agresseurs. Les techniques de réduction des fertilisants minéraux seront aussi introduites dans le système.

-Définition des règles de décisions pour les itinéraires techniques de chaque culture

Les itinéraires techniques sont décrits à travers des règles de décisions précises, par exemple une variété de blé tendre est définie par ces caractéristiques (rusticité, précocité) et la date et technique de semis à mettre en œuvre.

Les solutions techniques, pour chaque étape de l'itinéraire technique, sont décrites par :

Problème à résoudre – objectif => base de raisonnement – stratégies => techniques mises en œuvre

En fonction de l'itinéraire technique défini, un rendement objectif est aussi défini par les conseillers.

-Ré-introduction d'interventions phytosanitaires

La ré-introduction d'interventions phytosanitaires vise à améliorer de manière significative le rendement des cultures et la marge à l'échelle de la rotation et permettent de maîtriser ou limiter les bio-agresseurs les plus pénalisants. Les interventions sont raisonnées et indiquées en « nombre de doses homologuées » (grandes stratégies).

Il peut être fixé des objectifs à cette ré-introduction comme par exemple, respecter les exigences environnementales d'Ecophyto 2018, c'est-à-dire être inférieur ou égal, si possible, à 50 % de l'IFT du système de départ et favoriser des pratiques ou substances actives peu transférables vers le milieu.

3) le rôle du groupe dans le processus d'apprentissage et dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques

Construire une formation pour les conseillers agricoles qui accompagnent le changement de pratiques des agriculteurs pose la question de la place que l'on donne au conseiller dans la production de connaissances et de son transfert. Ce positionnement du conseiller vis-à-vis de son rôle entre prescripteur, expert ou accompagnateur-formateur est abordé dans la formation/action mise en place par Cerf et al (2009).

L'évolution de la formation de La Rochelle ne traite pas explicitement ce positionnement. Mais elle s'appuie sur l'expérience de deux conseillers dans l'accompagnement du changement de pratiques des agriculteurs. Réinventant le rôle des CETA dans la puissance du groupe à construire de nouvelles connaissances, ils ont transposé l'utilisation du groupe dans le cadre de la formation des conseillers. Comme le rappelle Claude Compagnone (2009), « dans les CETA, constitués d'une quinzaine d'agriculteurs les personnes confrontent leur expérience, échangent leurs informations, partagent leurs questionnements, et essaient collectivement d'y apporter une réponse ». C'était bien aussi la manière dont avait été défini en 1959 le statut de la vulgarisation agricole en se référant expressément aux groupes comme bases de la vulgarisation (APCA, Fondements de la vulgarisation et du développement et conseil agricole, 1980)

Plus récemment les travaux du Gerdal⁹ montrent la capacité des groupes professionnels locaux à étudier et trouver des solutions et à se créer un fonds de référence commun aux participants. En formation, Boussières (2006) montre que les apprentissages collectifs peuvent se concevoir sur trois niveaux : au niveau de la prise de conscience des éléments de base nécessaire à la sociabilité, aux niveaux de capacités collectives facilitant l'insertion professionnelle et transposable aux situations de travail, et au niveau d'un esprit coopératif pour l'élaboration de nouvelles connaissances et de pratiques sociales innovantes.

Les deux conseillers qui proposent l'atelier de conception ont une expérience de travail avec des groupes d'agriculteurs. Pour eux le changement de pratiques chez les agriculteurs passe par un positionnement du conseiller différent du simple appui technique. L'apprentissage se

⁹ Groupe d'expérimentations, recherche développement et actions localisées

fait par confrontation des idées ; le groupe est un lieu de mise en débat, de productions de connaissances (Darré, 2006). Dans ce cadre, le conseiller accompagne l'évolution du groupe à la recherche de solutions, recherche les ressources nécessaires (expert, informations, etc. ..) en fonction des problématiques soulevées par le groupe.

L'expert extérieur va permettre de bousculer les idées reçues, ce que ne pourrait faire le conseiller qui accompagne.

La formation de la Rochelle nous est apparue comme une référence. A la fois parce que dans son évolution, elle a justement su intégrer l'apprentissage du travail en groupe par cette situation de co-conception, mais aussi parce qu'elle s'appuie sur le transfert d'expérience des deux conseillers mobilisés dans l'accompagnement des agriculteurs pour réussir ce nouveau type de conseil en agronomie. Wittorski (2006) rappelle que le « collectivement produit » peut devenir « l'individuellement mobilisé ». Dans ce sens, avoir introduit un atelier qui s'appuie sur une réflexion de groupe dans le parcours permet :

- de mobiliser le collectif et d'avoir des échanges sur les apports théoriques
- d'expérimenter la confrontation aux autres,
- de montrer la place d'accompagnateur dans une démarche SCdi

Cet atelier permet de donner une trame qui peut être reproduit par les conseillers, à l'issue de la formation avec des agriculteurs : le groupe est un lieu de débat et de construction de connaissances manquantes. Comme le dit P. Astier, apprendre ensemble, ou le collectif est confronté à des difficultés qu'aucun des membres, même les plus experts ne sait résoudre » ; « le résultat de cet apprendre ensemble est entre autres une activité constructive (dégager de nouvelles habilités, savoirs combinatoires) qui peuvent être individuelles, partagées ou communes ». Le témoignage de l'agriculteur en fin de parcours valide l'importance du groupe et du positionnement du conseiller comme accompagnateur. L'expérience des stagiaires à travers l'atelier de co-conception leur permet d'avoir accès aux fondements de ce témoignage.

Conclusion

Si depuis 15 ans, la formation a connu plus ou moins de succès, depuis 2008, les sessions de formation sont remplies deux mois avant leur début (15 stagiaires). Cela conforte l'adéquation du contenu de cette formation avec les nouvelles exigences réglementaires et la nécessité pour le conseiller agricole d'accompagner différents types d'agriculteurs (Agriculture Bio, intégrée, autres, ..).

Rendre compte de cette formation nous est apparu important parce qu'elle a su mobiliser depuis son origine l'expérience professionnelle des intervenants en particulier leurs pratiques du conseil aux groupes d'agriculteurs : dans un premier temps, cette formation essentiellement de sensibilisation a proposé des apports théoriques et pratiques autour de la biodiversité. C'était le rôle d'un intervenant expert qui a été mobilisé dans une période où ces questions restaient marginales dans le conseil, même si elles étaient précurseurs.

Aujourd'hui, la formation a su faire évoluer ses modalités pédagogiques pour favoriser de nouvelles formes d'accompagnement. Elle mobilise le rôle d'intervenant formateur, rôle tenu par des pairs conseillers engagés dans des démarches de conseil en SDCi avec des agriculteurs. Elle a su mobiliser le groupe de stagiaires, comme un groupe de productions de connaissances, et donc à même de faire l'expérience de cette co-production de connaissances.

Cette expérience interroge les conceptions des formations initiales et continues pour ce type de conseil : les formations initiales prennent-elles suffisamment la mesure des changements qui s'opèrent aujourd'hui dans la relation de conseil ? Comment le changement de posture de conseil entre la prescription vers une co-conception s'apprend elle ? Quel rôle peut jouer la formation continue, dans la confrontation aux autres, dans l'échange de pratiques et d'expérience ? Quelle place accorder à la connaissance technique et méthodologique dans la formation ?

Bibliographie

ADAR 2005; Les métiers de conseillers en développement agricole. Document de synthèse.

Astier P. 2006. Agir et apprendre « ensemble ». Colloque « Apprentissages et compétences collectifs : repenser la formation ». Rennes

Boussieres P. 2006. Usages des apprentissages collectifs en formation des adultes : étude psychosociale des représentations professionnelles des formateurs. Colloque « Apprentissages et compétences collectifs : repenser la formation ». Rennes

Cerf M., Guillot M-N, Olry P. 2009. Construire l'expérience en ressource pour l'action: une formation action de conseillers agricoles face au changement de paradigme en agriculture. Colloque Didapro, Dijon Dec 2009

Compagnone C. Conseil collectif et collectifs de production de connaissances. 2009 in Compagnone C, Auricoste C, Lemery (coordination scientifique) : Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques. Educagri Editions et Editions QUAE Cemagref-Cirad-Ifremer-Inra, coll. Sciences en Partage, Dijon et Paris

Darré J.P. 2006. La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs. Lavoisier

Desjeux Y., Faure G., Gasselin P., Rebuffel P. 2009. Synthèse bibliographique sur le conseil en agriculture Rapport UMR innovation/Supagro/Inra/Cirad 135 pages

Dubar Claude, 2004. La formation professionnelle continue. Collection repères. La Découverte, 123 pages

Meynard J-M, 2008. Produire autrement : réinventer les systèmes de culture. In Systèmes de culture innovants et durables. Quelles méthodes pour les mettre au point et les évaluer ? Reau R. et Doré T., coord. Educagri

Minette S., Guerin O., Reau R. 2010. When the farmers are the actors of prototyping low input cropping systems. XI th ESA congress Agro 2010. 28 august/3sept 2010. Montpellier

Mischler P., Hocdé H., Triomphe B., Omon B., Conception de systèmes de culture et de production avec des agriculteurs : partager les connaissances et les compétences pour innover. In Systèmes de culture innovants et durables. Quelles méthodes pour les mettre au point et les évaluer ? Reau R. et Doré T., coord. Educagri

Pastré P. 2006. Apprendre à faire. In E. Bourgeois et G. Chapelle. Apprendre et faire apprendre. PUF

Witorski R, 2006. Apprentissages collectifs et voies de la professionnalisation. Colloque « Apprentissages et compétences collectifs : repenser la formation ». Rennes